

Fiches de Données de Sécurité

Classé conformément au Règlement sur les produits dangereux de Santé Canada (DORS / 2015-17)

1. Identification

Identificateur du produit: Hydrogène gazeux - Joffre

Autres moyens d'identification

Nom(s) commun(s) et synonyme(s): H₂, hydrogène gazeux

Numéro de la FDS: NOVA-0019

Utilisation recommandée et restrictions d'emploi

Utilisation recommandée: Gaz combustible, charge d'alimentation pétrochimique et hydrogène purifié.

Restrictions conseillées pour l'utilisation: Tous les usages autres que ceux identifiés.

Renseignements sur le Fabricant/Importateur/Fournisseur/Distributeur

Fabricant

NOM DE LA SOCIÉTÉ: NOVA Chemicals
Adresse: P.O. Box 2518, Station M
Calgary, Alberta, Canada T2P 5C6
Téléphone: Informations sur le produit: 1-412-490-4063
Courriel FS: msdsemail@novachem.com

Numéro de téléphone d'appel d'urgence:

1-800-561-6682, 1-403-314-8767 (NOVA Chemicals) (24 h/24)

2. Identification des dangers

Classification du Danger Selon les règlement sur les produits dangereux

Dangers Physiques

Gaz inflammable	Catégorie 1
Gaz sous pression	Gaz comprimé
Asphyxiant simple	Catégorie 1

Éléments d'Étiquetage

Symbole de Danger:



Mot Indicateur: Danger

Mention de Danger: Gaz extrêmement inflammable.
Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
Peut remplacer l'oxygène et causer une suffocation rapide.

Conseil de Prudence:

Prévention: Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Conserver le récipient bien fermé.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Intervention: Incendie provenant d'une fuite de gaz : Ne pas éteindre, sauf si la fuite peut être arrêtée de manière sécuritaire. En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition.

Entreposage: Protéger de lumière du soleil. Entreposer dans un endroit bien ventilé.

Élimination: Éliminer le contenu/contenant dans une installation appropriée de traitement et d'élimination conformément aux lois et règlements applicables, ainsi qu'en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination.

Autres dangers qui ne se traduisent pas par une classification SGH: Le contact avec du gaz sous pression peut provoquer une irritation ou des gelures.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Identité Chimique	Nom commun et synonymes	Numéro CAS	Contenu en pourcentage (%)*
hydrogene	Hydrogène gazeux	1333-74-0	>=99.6%
méthane	Hydruure de méthyle	74-82-8	0.4%

* Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral.

Autres renseignements: Ce produit est considéré dangereux par le Règlement sur les produits dangereux, 2015.

4. Premiers soins

Inhalation: EN CAS D'INHALATION: Transporter la victime à l'air frais et la garder au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Obtenir des soins médicaux.

Ingestion: L'ingestion de ce produit est une voie d'exposition improbable. NE PAS faire vomir. Obtenir des soins médicaux.

Contact Cutané: Le contact avec du gaz sous pression peut provoquer une irritation ou des gelures. En cas de gelure, demander immédiatement des soins médicaux. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment au savon et à l'eau. Obtenir des soins médicaux.

Contact avec les yeux: Le contact avec du gaz sous pression peut provoquer une irritation ou des gelures. En cas de gelure, demander immédiatement des soins médicaux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les verres de contact si la victime en porte et si ils peuvent être facilement enlevés. Continuer à rincer. Obtenir des soins médicaux.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes: Gelures ou brûlures, à forte concentration - suffocation.

Indication d'un besoin médical immédiat et traitement spécial requis

Traitement: Pour plus d'informations concernant l'aide médicale d'urgence,

composer le 1-800-561-6682, ou le 1-403-314-8767 (24 h/24, centre de réponse d'urgence de NOVA Chemicals). Traiter de la manière habituelle les cas de perte de conscience, de gelures, de nausées, d'hypotension, de convulsions et d'arythmies cardiaques. Les substances sympathomimétiques ou les catécholamines doivent être évitées sinon utilisées avec précaution (dose la plus faible) car elles présentent un risque de sensibilisation cardiaque. En cas de difficultés respiratoires, utiliser un masque à oxygène.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Risques d'Incendie Généraux: Gaz extrêmement inflammable. La plage d'inflammabilité de l'hydrogène gazeux est extrêmement étendue. En brûlant, l'hydrogène dégage une flamme invisible ou bleu pâle qui est souvent difficile à voir. Les vapeurs peuvent se déplacer sur une distance considérable jusqu'à une source d'ignition et provoquer un retour de flammes. **NE PAS TENTER D'ÉTEINDRE UN FEU PROVOQUÉ PAR UNE FUITE DE GAZ À MOINS QUE LA FUITE PUISSE ÊTRE ISOLÉE ET ÉLIMINÉE À LA SOURCE.** Rester conscient de la possibilité de réinflammation. Le gaz peut former un mélange explosif avec l'air. Prévoir au besoin des mesures immédiates d'isolation d'urgence et d'évacuation. Si une canalisation ou une cuve de stockage est exposée au feu, l'ISOLER sur 1 600 mètres (1 mile) dans toutes les directions. Garder les conteneurs à l'écart de toute source de chaleur ou d'incendie. Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Agents extincteurs appropriés (et inappropriés)

Moyen d'extinction approprié: Utiliser un extincteur à produits chimiques secs, à mousse, à dioxyde de carbone (CO₂), à eau en brouillard ou en pulvérisation. Utiliser de l'eau pour refroidir les conteneurs exposés à l'incendie et pour protéger le personnel.

Méthodes d'extinction inappropriées: En cas d'incendie ne pas appliquer un jet d'eau étant donné qu'il élargira le feu.

Dangers spécifiques provenant de la substance chimique: Aucuns connus.

Équipement de protection spécial et précautions pour les pompiers

Procédures de lutte contre l'incendie: **NE PAS TENTER D'ÉTEINDRE UN FEU PROVOQUÉ PAR UNE FUITE DE GAZ À MOINS QUE LA FUITE PUISSE ÊTRE ISOLÉE ET ÉLIMINÉE À LA SOURCE.** En brûlant, l'hydrogène dégage une flamme invisible ou bleu pâle qui est souvent difficile à voir. Tenir le dos contre le vent. Maintenir à distance le personnel non autorisé. Éloigner les récipients de l'incendie si cela peut se faire sans risque. Lutter contre l'incendie en maintenant une distance maximale ou utiliser des lances sur affûts télécommandées ou des lances monitor. En cas d'incendie, si le conteneur se vide ou se décolore sous l'effet de la chaleur, s'éloigner immédiatement. Laisser les incendies non maîtrisés s'épuiser. Éviter l'inhalation de toute fumée et d'autres produits de combustion. Retirer et isoler les vêtements et les chaussures contaminés. Refroidir abondamment les contenants à l'eau très longtemps après l'extinction de l'incendie. Empêcher le ruissellement de l'eau d'extinction ou de dilution de se déverser dans des cours d'eau, des égouts ou un réseau d'eau potable. Voir les détails et instructions supplémentaires dans la publication Emergency Response Guidebook, n° 115.

Équipement de protection spécial pour les pompiers: Les pompiers doivent porter un équipement de protection standard, notamment vêtement ignifuge, casque à masque facial, gants, bottes en

caoutchouc et, dans les espaces clos, un appareil respiratoire autonome.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions personnelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Isoler la zone de déversement. Maintenir à distance le personnel non autorisé. Alerter le personnel de lutte contre les incendies et le personnel d'urgence en service. Surveiller la zone avoisinante pour éviter toute accumulation de concentrations inflammables dans l'air.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Porter un équipement de protection approprié. Ne pas toucher ni marcher dans le produit renversé. En cas de fuite, éliminer toutes les sources d'ignition. Tenir le dos contre le vent. Rester à l'écart des zones basses. Arrêter la fuite si on peut le faire sans risque. Le gaz qui se dégage se dissipe rapidement vers le haut dans l'atmosphère. Tout matériel utilisé pour la manutention de ce produit doit être mis à la terre. Empêcher le ruissellement de l'eau d'extinction ou de dilution de se déverser dans des cours d'eau, des égouts ou un réseau d'eau potable. Maintenir la zone isolée jusqu'à ce que tous les gaz inflammables détectables aient été complètement dispersés. Vérifier les niveaux d'oxygène et de gaz inflammables avant de pénétrer dans des espaces ou immeubles fermés. Vérifier l'absence de poches de gaz sous les toits ou dans les parties supérieures de l'équipement.

Petits déversements : Isoler la zone de déversement ou de fuite sur 50 à 100 mètres (164 à 330 pieds).

Gros déversements : Prévoir une évacuation initiale en aval sur au moins 800 mètres (1/2 mile). Évacuer le personnel vers l'amont de la zone de déversement et le tenir à une distance de sécurité. Utiliser une pulvérisation d'eau pour réduire le gaz ou dévier le nuage gazeux.

7. Manutention et stockage

Précautions pour une manipulation sécuritaire:

Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes nues, des surfaces chaudes. Ne pas fumer. Conserver le récipient bien fermé. Les conteneurs au sol et équipement de réception. Pour un complément d'information sur les équipements de liaison et de mise à la terre de l'équipement, consulter la publication « Recommended Practice 2003 » de l'American Petroleum Institute (API), « Protection Against Ignitions Arising out of Static, Lightning and Stray Currents » ou la publication de la National Fire Protection Association (NFPA) 77, « Recommended Practice on Static Electricity ». Prendre des précautions spéciales pour découper à froid, intervenir sur des conduites ou pour nettoyer et mettre au rebut des conteneurs vides. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage.

Conditions pour un entreposage sûr, y compris toute incompatibilité:

Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé. Conserver le récipient bien fermé. Garder sous clef. Ne permettre l'accès qu'aux personnes autorisées. Entreposer et manipuler dans des récipients sous pression et avec du matériel prévu à cet effet. Entreposer et utiliser à l'écart de la chaleur, d'étincelles, de flammes nues ou de toute autre source d'inflammation. Prévoir des moyens d'extinction adaptés dans la zone d'entreposage (par ex. système à sprinkleurs, extincteurs d'incendie portables) et détecteurs de gaz inflammables. Les appareils d'entreposage sous pression doivent être au-dessus du sol et endigués. Conserver à l'écart de matières incompatibles. Entreposer conformément à la réglementation et aux normes applicables concernant les matières inflammables. Sécuriser les caissons cylindriques durant l'entreposage ou le transport.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de Contrôle

Limites d'Exposition Professionnelle

Dans le livre TLVs® and BEIs® d'ACGIH, l'hydrogène (n° CAS 1333-74-0) et le méthane (n° CAS 74-82-8) ont été identifiés comme « Asphyxiant simple » et « Danger d'explosion ». Consulter la dernière édition du livre TLVs® and BEIs® d'ACGIH pour de plus amples informations.

Contrôles Techniques Appropriés

Les méthodes techniques permettant de réduire l'exposition à des matières dangereuses sont privilégiées. Elles comptent les systèmes de ventilation mécanique (par dilution et par aspiration) ou les systèmes fermés de fonctionnement à distance et automatisé, de contrôle des conditions de procédé, de détection des fuites et de réparation, et toute autre modification des procédés. S'assurer que tous les systèmes de ventilation par aspiration se déchargent à l'extérieur, loin des orifices d'admission d'air et des sources d'allumage. Prévoir suffisamment d'air pour remplacer l'air évacué au moyen de systèmes de ventilation par aspiration. Les contrôles administratifs (procédures) et l'usage d'équipements de protection individuelle peuvent également être requis.

Mesures de protection individuelle, comme l'équipement de protection individuelle

Informations générales:

L'équipement de protection individuelle (ÉPI) ne doit pas être considéré comme une solution à long terme au contrôle de l'exposition. L'EPI doit être accompagné de programmes de l'entreprise concernant le choix, l'adaptation, l'entretien et la formation du personnel à l'utilisation du matériel. Consulter un organisme d'hygiène industrielle compétent, les recommandations des fabricants d'EPI ou les réglementations applicables pour déterminer le potentiel de danger et pour assurer une protection adéquate.

Protection du visage/des yeux:

Lunettes de sécurité. Il est recommandé de porter des lunettes de sécurité contre les produits chimiques sous un écran facial complet lors de la manipulation d'hydrogène sous pression.

Protection de la Peau

Protection des Mains:

Porter des gants de protection. Porter des gants isolants.

Protection de la peau et du corps:

Porter des vêtements appropriés pour éviter tout contact avec la peau. Porter des vêtements de travail à manches longues et un pantalon. Les vêtements ignifuges (Nomex) ou en fibres naturelles (coton ou laine) sont recommandés. Le port de vêtements synthétiques peut générer de l'électricité statique et n'est donc pas recommandé lorsqu'il existe un risque de dégagement d'émanations inflammables. Porter des chaussures de sécurité qui résistent aux produits chimiques et qui offrent une bonne adhérence pour aider à ne pas glisser. Il est recommandé de porter des chaussures antistatiques.

Protection Respiratoire:

Des appareils respiratoires à adduction d'air doivent être utilisés lorsque les concentrations d'oxygène sont faibles.

Mesures d'hygiène:

Adopter des mesures de contrôle et un équipement de protection individuelle (EPI) efficaces pour maintenir l'exposition des travailleurs à des concentrations inférieures à ces limites. Veiller à ce que des douches oculaires et des douches de sécurité se trouvent à proximité des zones de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques**Apparence**

État physique:	Gaz
Forme:	Gaz comprimé
Couleur:	Incolore
Odeur:	Inodore
Seuil de l'odeur:	Données non disponibles.
pH:	Sans objet
Point de fusion/point de congélation:	-259 °C (-434 °F)
Température d'ébullition initiale et intervalle d'ébullition:	-252.8 °C (-423.0 °F)
Point d'éclair:	< -50 °C (< -58 °F)
Taux d'évaporation:	Sans objet
Inflammabilité (solide, gaz):	Extrêmement inflammable.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	
Limite d'inflammabilité - supérieure (%):	74.5 %(V)
Limite d'inflammabilité - inférieure (%):	4 %(V)
Pression de vapeur:	Sans objet
Densité de vapeur:	0.07 (15 °C (59 °F)) 101.3 kPa
Densité:	Sans objet
Densité relative:	Sans objet
Solubilité(s)	
Solubilité dans l'eau:	Légèrement soluble
Solubilité (autre):	Légèrement soluble dans l'éthanol et l'éther diéthylique
Coefficient de répartition (n-octanol/eau):	0.45 (Estimation) Log P(oct)
Température d'auto-inflammation:	570 °C (1058 °F)
Température de décomposition:	Sans objet
Viscosité:	Sans objet

10. Stabilité et réactivité

Réactivité:	Risque d'explosion en présence de composés halogénés, de platine finement divisé, de lithium, de trifluorure de chlore, de trifluorure d'azote et de difluorure d'oxygène.
Stabilité Chimique:	La substance est stable dans des conditions normales.
Possibilité de Réactions Dangereuses:	Risque d'explosion en présence de composés halogénés, de platine finement divisé, de lithium, de trifluorure de chlore, de trifluorure d'azote et de difluorure d'oxygène.
Conditions à Éviter:	Éloigner de la chaleur, des étincelles et des flammes nues.
Matières Incompatibles:	Les agents oxydants forts. Sélectionner avec soin et tester périodiquement le matériel, les joints et les tuyaux pour en vérifier l'intégrité et la compatibilité.
Produits de Décomposition Dangereux:	Aucuns connus.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation:	Le produit n'est pas fortement toxique. Une très forte concentration d'hydrogène peut déplacer l'oxygène et provoquer une suffocation rapide.
Ingestion:	L'ingestion de ce produit est une voie d'exposition improbable.
Contact Cutané:	L'hydrogène gazeux n'est pas irritant pour la peau. La forme comprimée provoque des brûlures par le froid (gelures).
Contact avec les yeux:	L'hydrogène gazeux n'est pas irritant pour les yeux. La forme comprimée provoque des brûlures par le froid (gelures).

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Inhalation:	À forte concentration, suffocation.
Ingestion:	N'est pas présumé avoir des effets nocifs en cas d'ingestion.
Contact Cutané:	Gelures ou brûlures.
Contact avec les yeux:	Gelures ou brûlures.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (répertoirer toutes les voies d'exposition possibles)

Orale	
Produit:	Non classé pour une toxicité aiguë selon les données disponibles.
Cutané	
Produit:	Non classé pour une toxicité aiguë selon les données disponibles.
Inhalation	
Produit:	Non classé pour une toxicité aiguë selon les données disponibles.

Toxicité à Dose Répétée

Produit: Données non disponibles.

Corrosion et/ou Irritation de la Peau

Produit: Données non disponibles.

Composants:

méthane Risque de gelure - la rapide détente du gaz ou du liquide peut causer une gelure.

Lésion/Irritation Grave Des Yeux

Produit: Données non disponibles.

Composants:

méthane Risque de gelure - la rapide détente du gaz ou du liquide peut causer une gelure.

Sensibilisation Respiratoire ou Cutanée

Produit: Données non disponibles.

Cancérogénicité

Produit: Données non disponibles.

Monographies du CIRC sur l'évaluation des risques de cancérogénicité pour l'homme:

Aucun composant cancérigène identifié

États-Unis. Rapport du NTP (National Toxicology Program) sur les cancérogènes :

Aucun composant cancérigène identifié

Liste des cancérogènes de l'ACGIH:

Aucun composant cancérigène identifié

Mutagénécité de la Cellule Germinale**In vitro****Produit:** Aucun effet génétique connu n'a été signalé.**In vivo****Produit:** Aucun effet génétique connu n'a été signalé.**Toxicité pour la Reproduction****Produit:** Aucun effet reproductif connu n'a été signalé.**Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Unique****Produit:** Données non disponibles.**Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Répétée****Produit:** Données non disponibles.**Risque d'Aspiration****Produit:** Non classé.**Autres Effets:**

Une très forte concentration d'hydrogène peut déplacer l'oxygène et provoquer une suffocation rapide.

12. Données écologiques**Écotoxicité:****Dangers aigus pour le milieu aquatique:****Poisson****Produit:** Données non disponibles.**Invertébrés Aquatiques****Produit:** Données non disponibles.**Toxicité pour la flore aquatique****Produit:** Données non disponibles.**Dangers à long terme pour le milieu aquatique:****Poisson****Produit:** Données non disponibles.**Invertébrés Aquatiques****Produit:** Données non disponibles.**Toxicité pour la flore aquatique****Produit:** Données non disponibles.

Persistance et Dégradabilité**Biodégradation****Produit:** Données non disponibles.**Rapport DBO/DCO****Produit:** Données non disponibles.**Potentiel de Bio-accumulation****Coefficient de Bioconcentration (BCF)****Produit:** Données non disponibles.**Coefficient de Partage n-octanol/eau (log K_{ow})****Produit:** 0.45 (Estimation) Log P(oct)**Mobilité dans le Sol:** Sans objet**Autres Effets Nocifs:** Données non disponibles.**13. Données sur l'élimination**

Instructions pour l'élimination: Éliminer le contenu/contenant dans une installation appropriée de traitement et d'élimination conformément aux lois et règlements applicables, ainsi qu'en fonction des caractéristiques du produit au moment de l'élimination. Il est conseillé au producteur de déchets de bien tenir compte des propriétés dangereuses et des mesures de contrôle nécessaires pour les autres matières susceptibles d'être trouvées dans les déchets.

Emballages Contaminés: Consulter les réglementations locales, fédérales et provinciales avant l'élimination.

14. Informations relatives au transport**TMD**

N° ONU:	UN 1049
Nom Officiel d'Expédition UN:	HYDROGÈNE COMPRIMÉ
Classe	2.1
Groupe d'Emballage	–
Étiquettes	2.1
Étiquette de risque subsidiaire	–
Précautions particulières pour l'utilisateur:	La version la plus récente du Guide des mesures d'urgence n° 115.

15. Informations sur la réglementation**Règlements fédéraux du Canada****Liste de substances toxiques (LCPE, Annexe 1)****Identité Chimique**

méthane

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non réglementé.

Inventaire national des rejets de polluants (INRP)**Canada. Loi canadienne sur la protection de l'environnement (CEPA). Inventaire national des rejets de polluants (INRP) (Gaz.Can. Partie I, 135:12, 940)**

NPRI méthane

Canada Substances de l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP), partie 5, COV's faisant l'objet d'une déclaration plus détaillée

NPRI PT5

Non réglementé.

Gaz à effet de serre**Identité Chimique**

méthane

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Canada. Substances visée par un avis de nouvelle activité (SNAc) et rapports.

Non réglementé.

Inventaires

Inventaire LIS du Canada:

En conformité avec les stocks

Inventaire TSCA des É.-U.:

En conformité avec les stocks

16. Autres informations**Date de Publication:**

01/16/2020

Informations sur la révision:

01/16/2020: Mise à jour de la fiche de données de sécurité

Version n°:

7.0

Abréviations et acronymes:

ACGIH = American Conference of Governmental Industrial Hygienists; CAS = Chemical Abstracts Service; CE50 = Concentration efficace 50 %; CIRC = Centre international de recherche sur le cancer; CL50 = Concentration létale 50 %; DBO = demande biologique d'oxygène; DCO = demande chimique d'oxygène; DL50 = Dose létale 50%; EPA = Environmental Protection Agency; ÉPI = Équipement de protection individuelle; FS = Fiche signalétique; IATA = Association internationale pour le transport aérien; ICAO = Organisation de l'aviation civile internationale; IDLH = Immédiatement dangereux pour la vie ou la santé; IMDG = Transport maritime international des marchandises dangereuses; Koe = Coefficient de partage octanol/eau; LIS = Liste intérieure des substances; NFPA = National Fire Protection Association; NIOSH = National Institute for Occupational Safety and Health; NTP = National Toxicology Program; REL = limite d'exposition recommandée ; SGH = Système général harmonisé; TMD = Transport des marchandises dangereuses; TSCA = Toxic Substances Control Act; TWA = Moyenne pondérée dans le temps

Autres Informations:

Pour un complément d'information sur les équipements de liaison et de mise à la terre de l'équipement, consulter la publication « Recommended Practice 2003 » de l'American Petroleum Institute (API), « Protection Against Ignitions Arising out of Static, Lightning and Stray Currents » ou la publication de la National Fire Protection Association (NFPA) 77, « Recommended Practice on Static Electricity ».

Avis de non-responsabilité:

BIEN QUE LES INFORMATIONS MENTIONNÉES DANS CE DOCUMENT SOIENT DE BONNE FOI, BASÉES SUR DES INFORMATIONS JUGÉES FIABLES AU MOMENT DE LA RÉDACTION DE CE TEXTE, NOVA CHEMICALS DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ QUANT AUX INFORMATIONS OU PRODUITS/MATIÈRES DÉCRITES DANS LE PRÉSENT DOCUMENT ET DÉMENT EXPRESSÉMENT TOUTES GARANTIES ET CONDITIONS IMPLICITES (Y COMPRIS TOUTES CELLES RELATIVES À LA COMMERCIALISATION OU L'APTITUDE À UN USAGE PARTICULIER). L'ABSENCE DE CONTREFAÇON DE QUELCONQUES BREVETS DÉTENUS PAR NOVA CHEMICALS OU PAR D'AUTRES NE PEUT PAS ÊTRE PRÉSUMÉE. CES RENSEIGNEMENTS SONT SUJETS À MODIFICATION SANS PRÉAVIS. VEUILLEZ OBTENIR LA VERSION LA PLUS RÉCENTE DE CETTE FS AUPRÈS DE NOVA CHEMICALS. NOVA CHEMICALS DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ POUR TOUTE FICHE DE SIGNALÉTIQUE OBTENUE AUPRÈS DE TIERS.

SAUF ACCORD SPÉCIFIQUE À CET EFFET, NOVA CHEMICALS DÉCLINE TOUTE RESPONSABILITÉ POUR L'USAGE, LE TRANSPORT, L'ENTREPOSAGE, LA

MANUTENTION OU L'ÉLIMINATION DES PRODUITS/MATIÈRES DÉCRITS DANS LE PRÉSENTE FICHE SIGNALÉTIQUE.



est une marque déposée de NOVA Brands Ltd; authorized use/utilisation autorisée.